

Thèbes, de la chouette d'Athènes, de la colombe des Chaldéens, de la louve et de l'aigle de Rome.

L'emblème militaire et national des Gaulois, dit M. Désiré Lacroix, était le sanglier, " et ils portaient pour étendards des pièces d'étoffes sur lesquelles étaient représentées certaines figures d'animaux emblématiques, telles que des dragons, des serpents, des taureaux, divers oiseaux, etc. Les bannières des Francs portaient aussi des emblèmes. Les Francs-Ripuaires avaient pour symbole une épée, la pointe en haut ; les Francs-Saliens et les Sicambres un tête de bœuf. Des animaux figurèrent également sur la bannière de la première race de nos rois, puis on leur substitua des images des saints."

A partir de l'an 507, date de la bataille de Vouglé, près Poitiers, où Clovis adopta pour étendard la fameuse chape de saint Martin, les gonfalons, pennons, chapes, oriflammes, carrouzes, fanions, bannières, cornettes, guidons, étendards, pavillons et drapeaux de l'armée française varièrent sans cesse dans leur forme, dans leurs couleurs, inscriptions, etc.

La chape de saint Martin était *bleu turquin* ; l'étendard de Charlemagne était *bleu avec six trèfles rouges* ; la bannière de saint Louis était *d'azur avec fleurs de lis d'or* ; l'oriflamme de Charles V était *pourpre avec ornements d'or* ; le drapeau d'infanterie sous Charles VIII était *bleu semé de fleurs de lys d'or à croix blanche* ; les couleurs personnelles de Henri IV étaient *bleu, rouge et blanc* ; sa carnette royale était *blanc uni*. Ce ne fut qu'en 1661, sous Louis XIV, que l'enseigne blanche devint régulièrement le " symbole particulier du Roi, en tant que commandant en chef de l'infanterie." (1) Une ordonnance du 12 mai 1696 prescrivait que le drapeau blanc ne serait porté que par les gardes du Roi ou du Dauphin. Le drapeau blanc était porté par la compagnie colonelle du premier bataillon de chaque régiment ; les autres drapeaux du régiment, appelés " drapeaux d'ordonnance," étaient de diverses couleurs.

" Lorsque les milices reçurent une organisation régulière et achevèrent de se former en régiments, on donna le nom

---

(1) Louis de Bouillé. *Les drapeaux français de 507 à 1872.*